

Image not found or type unknown



Stage, licenciement et ags

Par **pathyfalou**, le **11/10/2010** à **10:56**

Bonjour, rnrnl'entreprise où je suis actuellement en stage et en liquidation. J'effectue un stage de 6 mois sous convention. Je n'ai pas été payer en Septembre (ni aucun des salariés). Les AGS les payeront les salariés mais en ce qui me concerne, le mandataire dit que je n'ai pas le droit car je ne suis pas liée à l'entreprise par un contrat de travail et que je ne serais donc pas payer. Or j'ai lu sur l'une des questions posées que nous avons le droit :
http://www.legavox.fr/forum/travail/stagiaire-remunere-entreprise-accueil_19446_1.htm rnrnai-je un recours?